

MapeChape® FLUID C16

Gamme de mortiers fluides prêts à l'emploi à base de ciment de classe C16-F3, pour la réalisation des chapes autonivelante destinées à être recouvertes (application hors planchers chauffants).

LES + PRODUITS



- Rapidité de mise en place
- Excellente planéité
- Insensibilité à l'eau
- Circulation piétonne modérée 24 h après le coulage
- Mise à disposition des locaux 72 h après le coulage
- Fabrication assurée dans des centrales à béton agréées

DOMAINE D'APPLICATION



MapeChape® FLUID C16 peut être mise en œuvre en maisons individuelles, bâtiments collectifs, administratifs, ainsi que dans les locaux tertiaires ne dépassant pas le classement U₄P₃E₃C₂.

Elle s'utilise en intérieur, en neuf ou en rénovation.

Elle s'applique en pose adhérente, flottante ou désolidarisée.

Elle est compatible avec tous types de supports et de sous-couches thermiques ou isolantes (les isolants admissibles sont ceux décrits dans le NF DTU 52.10 «Mise en œuvre des sous-couches isolantes sous chape ou dalle flottante et sous carrelage scellé». Ils sont de classe SC1 ou SC2).

Tous types de revêtements de sols peuvent être posés à l'exception des parquets massifs de largeur supérieure à 120 mm et les résines de sol. La nature des revêtements de sol admissibles et les conditions de pose des revêtements de sols sont définies aux §7 et §14 des «Règles professionnelles des chapes fluides».

MapeChape® FLUID C16 n'est pas destinée à être mise en œuvre sur plancher chauffant.

MapeChape® FLUID C16

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES



MapeChape® FLUID C16 est conforme à la norme NF EN 13813, chape à base de ciment de classe C16-F3. Sa fabrication répond aux exigences du référentiel QB46.

DONNÉES D'IDENTIFICATION DU PRODUIT

Étalement selon DT 99046-01 §2.5.1	≥ 220 mm
Maintien de fluidité selon DT 99046-01 §2.5.2	180 min
Temps de prise selon DT 99046-01 §2.5.3	≤ 24 h
Masse volumique selon DT 99046-01 §2.5.4	2100 ± 200 kg/m ³
Résistance à la compression selon DT 99046-01 §2.6.2	≥ 16 MPa
Résistance à la flexion selon EN DT 99046-01 §2.6.2	≥ 3 MPa
Variations dimensionnelles selon DT 99046-01 §2.6.1	≤ 600 µm/m

Épaisseur mini hors planchers chauffants (cm)

Locaux P2 ou P3

MapeChape® FLUID C16 MapeChape® FLUID C16
ST ou MT

	MapeChape® FLUID C16	MapeChape® FLUID C16 ST ou MT
Chape adhérente	3	3
Chape désolidarisée : sur film polyéthylène	4	4
Chape désolidarisée : sur isolant de classe SC1	4,5	4
Chape désolidarisée : sur isolant de classe SC2	5	4,5

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI



La mise en œuvre doit être conforme aux règles professionnelles chapes fluides en vigueur.



Vous faciliter la vie

CONSTRUIRE & RÉNOVER